

# Année nouvelle pleine de projets à Notre-Dame des Pins

**La maison de retraite** de Notre-Dame des Pins, qui fêtera en juin prochain le cinquantième anniversaire de sa création par les sœurs franciscaines, fourmille de projets. Vendredi dernier, les vœux ont réuni tous les partenaires de l'établissement. Au nom du conseil d'administration, son vice-président, Jean-Claude Archer, faisait état de l'élaboration du projet associatif, document obligatoire des établissements médico-sociaux. *« Il n'est pas figé et sera revisité au fur et à mesure de l'évolution de l'association. Il est important de savoir d'où l'on vient pour savoir où on va, où on veut aller. Ce projet est un travail de réflexion, mais il ne pourra être mis en œuvre que si tous y souscrivent. »*

En totale osmose, le direc-



Conseil d'administration et direction à l'heure des discours.

teur Thierry Toupnot affirmait que *« cet outil permet de travailler dans une démarche qualité. Je ne voulais pas faire de bilan pensant qu'on n'avait rien fait de spécial en 2010 ! »* À côté de l'énuméra-

tion des chantiers pour le confort et l'environnement des pensionnaires, on note deux reconnaissances extérieures : la nomination au trophée des entreprises qui se préoccupent de la protection

des salariés parmi les 16 de la région, ainsi que la validation par la CCI et conseil général au label, "établissement militant du goût". *« En 2011, on ne va pas se reposer sur nos lauriers »*, et d'annoncer dans la foulée, une infirmerie centrale, une salle à manger, une bibliothèque et deux salles d'accueil de jour, un décor vieux bistrot, la mise en place d'une microcrèche en lien avec les Blacous, pour le personnel. Puis *« un très gros morceau, avec un projet à valider en 2011. On s'est fait le pari d'y arriver. »* La création de 25 logements adaptés, à proximité de l'établissement et en lien avec lui, pour des personnes encore autonomes souffrant d'isolement social.

Des idées, des espoirs, et des hommages ont été rendus aux sœurs, aux bénévoles et aux salariés... ●